



## Mairie de Balgau

### Contacts

Adresse place du Curé Didierjean  
68 740 BALGAU

Téléphone 03 89 48 60 26  
Fax 03 89 48 52 97  
Email [mairie@balgau.fr](mailto:mairie@balgau.fr)

### Horaires

Lundi, mardi, jeudi :  
10h - 11h45 / 16h - 18h

Mercredi, vendredi :  
10h - 11h45

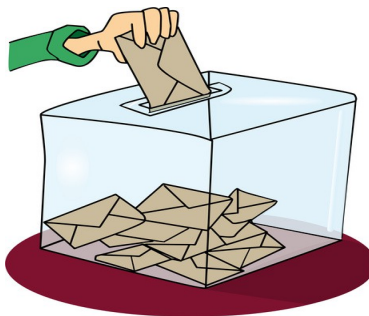
## Numéros utiles

Communauté de Communes du Pays de Brisach	03 89 72 56 49
École primaire	03 89 48 57 58
École maternelle	03 89 48 52 14
Périscolaire	03 89 34 37 72
Cabinet médical	03 89 48 61 05
Cabinet d'infirmiers	03 89 48 58 38
Centre anti-poison	03 88 37 37 37
SOS Mains	03 89 32 55 07
UEM (électricité)	03 89 72 29 90
GDF (urgence gaz nat)	08 00 47 33 33
Gendarmerie	03 89 72 56 87
Pompiers	18 ou 112
Samu	15
Police	17

## La commune vous informe

Commission Relations Jeunes  
Conseil Municipal des Enfants

La Commission Relations Jeunes a travaillé sur la mise en place d'un Conseil Municipal des Enfants, avec l'élection de 11 conseillers juniors dont 1 Maire, se réunissant 1 fois par mois en Mairie.



Cette élection municipale junior se déroulera dans la structure de l'école avec la participation des enseignantes, le 4 novembre 2014. Les classes concernées sont les CE1, CE2, CM1 et CM2.

### École

Dans le cadre d'une consultation sur le projet de socle commun et sur les programmes de l'école maternelle, l'Education Nationale procède à une demi-journée banalisée

**mercredi 08 octobre au matin**

L'école sera donc fermée. Cependant, pour pallier à cette fermeture, le périscolaire sera ouvert, selon la demande, pour une prise en charge exceptionnelle, dans la limite des places disponibles. L'inscription se fait directement auprès du périscolaire.

### Permanence des élus

Le Maire se tient à votre disposition tous les 1<sup>er</sup> samedi du mois sur rendez-vous (contactez la Mairie). Naturellement, il peut également vous recevoir, le cas échéant, en semaine.

Pierre Engasser Maire	Christophe Roux 1er adjoint	Chantal Bixel Adjointe	Bernard Fulhaber Adjoint	Marcel Furstoss Adjoint
1 <sup>er</sup> samedi du mois 10h - 12h	06/10 et 23/10 18h - 19h	16/10 17h30 - 18h30	27/10 18h - 19h	20/10 18h - 19h

## Conseil Municipal Le prochain Conseil

**N**ous vous rappelons que les séances du Conseil Municipal sont publiques, alors osez pousser la porte !

Le prochain Conseil aura lieu le jeudi 09 octobre, et qui aura pour ordre du jour :

- Subvention CAF
- Demande de subvention
- Chasse
- Point sur l'acquisition de logiciels
- Décision modificative
- Divers

## Conseil Municipal Compte-rendu du dernier conseil

**R**etrouvez le compte-rendu du dernier conseil sur le panneau d'affichage de la mairie.

## Travaux

**A**vant d'entreprendre tous travaux, veillez à vous informer en Mairie sur les dispositions prévues au PLU afin d'être en conformité.

## Civisme

**N**ous vous rappelons que la réglementation en matière de travaux les dimanches et jours fériés sont autorisés de 10h à 12h.

**P**ar respect pour votre voisinage, nous vous recommandons de ne pas entreprendre de travaux bruyants les dimanches et jours fériés.



**N**ous vous rappelons également de respecter la réglementation quant aux stationnements des véhicules afin de faciliter le passage des véhicules de secours.

## Autres informations

### Lotissement les Bleuets

Des lots restent disponibles à la vente au lotissement les Bleuets, rue de Fessenheim.

### Commune

- Les pastilles d'iode, **pour les nouveaux habitants**, sont à récupérer à la pharmacie de Fessenheim sur présentation d'un justificatif de domicile.
- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, les cartes d'identité encore valides à cette date-là sont prolongées pour une période de 5 ans, sans démarche particulière. La date de validité sur votre carte ne sera pas modifiée.

**Cependant, face aux difficultés rencontrées par bon nombre de voyageurs, la Préfecture du Haut-Rhin autorise le renouvellement anticipée des CNI arrivées à échéance sur présentation d'un justificatif (billet d'avion, réservation auprès d'une agence de voyage, ...).**

Attention, cette prolongation ne s'applique pas aux cartes d'identité pour les mineurs, celles-ci ont toujours une date de validité de 10 ans.

### Administratif

**L**es nouveaux administrés sont appelés à se rendre spontanément à la mairie à l'occasion d'un changement de résidence pour accomplir diverses formalités, notamment l'inscription sur les listes électorales,

**I**l est également rappelé que le recensement est obligatoire pour les jeunes à partir de 16 ans. Il s'agit d'une démarche personnelle. Veuillez vous munir de votre livret de famille pour accomplir cette formalité.

## À vos agendas !

### Médiabus

**Mercredi 08 octobre**  
Place de l'Eglise

### Soirée vin nouveau par l'ACRD

**Samedi 11 octobre**  
à partir de 18h30  
salle des fêtes de Balgau  
(réservation au : 03 89 48 63 29)

### Fête de la science

**12 et 13 octobre**  
de 10h à 18h  
à la Maison des Énergies  
accès libre et gratuit  
(informations au 03 89 83 51 23)

## Infos Com-com

### Déchetterie

**P**our récupérer votre badge d'accès aux déchetteries de Dessenheim, Heiteren et Biesheim prendre contact avec le service des déchets au 03.89.72.56.49.

### Poubelle

**L**es poubelles pour la collecte des ordures ménagères sont à récupérer en mairie.

### Balayage

**L**e passage de la balayeuse dans les rues de la commune aura lieu le **vendredi 31 octobre**.

**M**erci de ne pas stationner vos véhicules le long des trottoirs.

### Animations

**L**e programme des animations seniors est disponible en Mairie, ainsi que le programme des animations jeunesse pour les vacances de la Toussaint.

## Service-Public.fr

Le site Internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) est le site officiel de l'administration française. Très complet, il vous permet de répondre à toutes vos questions liées à l'administration, d'imprimer des formulaires ou encore d'obtenir de modèles de lettres. Ce site répond aussi bien aux attentes des particuliers, des professionnels mais aussi des associations.

Ayez le réflexe :



## Enquête INSEE

L'INSEE réalise, entre le 6 octobre 2014 et le 31 janvier 2015, une enquête sur le patrimoine des ménages.

L'enquête a pour objectif de recueillir des informations sur la composition du patrimoine des ménages sous ses différentes formes : financière, immobilière, professionnelle, etc. L'enquête permet d'améliorer notre connaissance des mécanismes de constitution et de transmission du patrimoine économique. Elle permet également des comparaisons internationales sur le patrimoine des ménages.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions, par avance, du bon accueil que vous lui réserverez.



## Travaux à domicile

Confiez vos travaux d'automne à Domicile Services Haute Alsace

L'automne est arrivé ! La nature se prépare aux premiers frimas...



Ramasser vos feuilles mortes, nettoyer vos massifs, semer vos vivaces, planter vos fleurs d'automne et vos bulbes printanières, pailler et butter vos plantes pour les protéger du gel ou encore nettoyer le potager ... quel que soit votre besoin, Domicile Services Haute Alsace est LA solution pour vos travaux d'automne.

Faites-vous aider sur simple appel au  
**03 89 32 78 55**



Domicile Services Haute Alsace  
Membre du Réseau APA

## Débat public

Dans le cadre de sa mission d'organisation de l'expression des usagers et du grand public, la Conférence régionale de santé et de l'autonomie organise avec le soutien de l'Agence régionale de santé d'Alsace un débat sur le thème des conduites à risque chez les jeunes, le

**samedi 11 octobre**

**de 15h à 17h30**

**au cinéma Kinopolis de Mulhouse**

Ce débat s'inscrit dans le cadre des priorités du projet régional de santé 2012-2016.

Thématique prégnante en Alsace

## Objets trouvés

- Lors de la Fête au fort, des vestes filles ont été oubliées
- Une écharpe rouge et blanche a été trouvée près du monument aux morts
- Des lunettes et leur boîtier ont été retrouvés rue de l'Église
- Un doudou a été retrouvé sur l'aire de jeux du futur lotissement Les Bleuets
- 2 trousseaux de clés ont été perdus : l'un devant le dépôt des pompiers, l'autre sur la piste cyclable au niveau de la rue du Général Leclerc

Merci de vous adresser à la Mairie.

## Etat-civil

### Naissance

Néant

### Décès

Néant

comme dans les autres régions, les conduites à risque se développent en effet chez 12-25 ans, prenant les formes suivantes : consommation de substances psycho-actives (alcool, tabac, drogues), rapports sexuels non protégés, troubles alimentaires, addictions aux jeux, violences, sports extrêmes...

**CONDUITES À RISQUES  
CHEZ LES JEUNES**  
C'EST LE MOMENT D'EN PARLER !

**DÉBAT OUVERT À TOUS**  
ORGANISÉ PAR LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DE L'AUTONOMIE  
**SAMEDI 11 OCTOBRE 2014**  
KINÉPOLIS DE MULHOUSE DE 15 H À 17 H 30

RETROUVEZ-NOUS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK  
CONDUITES À RISQUES, C'EST LE MOMENT D'EN PARLER !



## Les bons réflexes

Les détecteurs avertisseurs autonomes de fumée

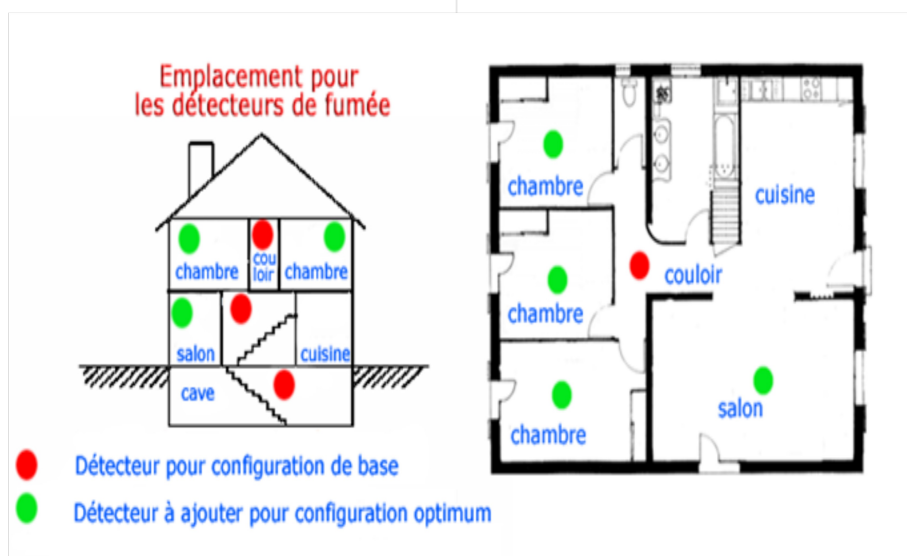
Tout lieu d'habitation doit être équipé d'un détecteur autonome avertisseur de fumée (DAAF) au plus tard le **8 mars 2015**.

En France, 250 000 incendies d'habitation sont déclarés chaque année, soit un incendie toutes les 2 minutes. Ces sinistres causent le décès de 600 à 800 personnes par an, alors que 10 000 autres sont blessées. 70 % des incendies mortels se produisent la nuit. Les victimes sont souvent intoxiquées dans leur sommeil.

Le détecteur de fumée répond à deux objectifs : détecter les fumées émises dès le début d'un incendie et émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour réveiller une personne endormie dans le logement. En cas de fumée le détecteur déclenche une alarme de 85 décibels.

Dans les pays où le taux d'équipement des habitations dépasse les 80% comme en Norvège (95% des logements possèdent un détecteur), la mortalité a diminué de moitié.

## Où installer un DAAF ?



## Quel modèle choisir ?

Lorsque vous achetez votre détecteur, vérifiez bien qu'il est conforme à la **norme NF EN 14 604** (cela doit être inscrit sur le détecteur).

Obligations de La Norme

- Le détecteur doit comporter, inscrit de manière indélébile, le nom et l'adresse du fabricant, la norme de référence, la date de fabrication ou le numéro de lot, la date de remplacement recommandée et des instructions à l'attention de l'utilisateur.

- Un signal spécifique indique la faiblesse des piles.
- Le détecteur doit comporter un bouton test permettant de vérifier son bon fonctionnement.
- Le sigle doit être visible sur l'emballage du détecteur.

L'amical des Sapeurs Pompiers propose des DAAF aux habitants de Balgau à un prix de 13€ l'unité.

Renseignements auprès de :

Sébastien EGLER 06.72.69.55.49

## Amicale des pompiers

Soirée Paëlla

L'Amicale des Sapeurs Pompiers de Balgau organise le **samedi 15 novembre à la salle des fêtes de Rustenhart**

sa 29<sup>e</sup> soirée Paëlla animée par les Mélody Boy's.

Inscriptions pour le 03 novembre au plus tard au 03.89.48.53.97. ou 03.89.48.51.94. ou 03.89.48.66.88

